



#SANSMAVOITURE

Une initiative de koolicar moteur de libertés MAIF assureur militant BORDEAUX MÉTROPOLE

@koolicar koolicar

DEVENEZ UN SUPER-HÉROS DU DÉPLACEMENT À BORDEAUX

Du 31 mai au 30 juin 2017
Relevez le défi sur www.sansmavoiture.fr

En partenariat avec TBM TRANSPORTS BORDEAUX MÉTROPOLE TransGironde Nouvelle-Aquitaine boog citiz BORDEAUX bluecub Parcub

Koolicar et la MAIF lancent un défi de taille aux automobilistes de Bordeaux : vivre un mois sans leur voiture

Paris – le 09 mai 2017 - Koolicar, spécialiste de l'autopartage entre particuliers et la MAIF, 4ème assureur automobile français réitèrent l'opération **#SansMaVoiture** dans l'agglomération de Bordeaux après avoir rencontré un large succès l'an dernier. Cette année l'opération aura lieu du 31 mai au 30 juin 2017.

UN DÉFI DE TAILLE !

S'imaginer sans voiture personnelle est pour certains une idée qui peut sembler improbable. Et pourtant, c'est le défi que Koolicar, en partenariat avec la MAIF et Bordeaux Métropole, lance aux Bordelais au mois de juin !

C'est tout l'écosystème local qui va se mobiliser pour accompagner ces « **super-héros du déplacement** » en leur facilitant l'accès à toutes les offres de mobilités alternatives. Les participants pourront bénéficier des offres d'autopartage de **Koolicar, Citiz et Bluecub**.

Ils auront également accès aux transports en commun de la ville : **TBM, Transgironde et TER** grâce à des abonnements gratuits ou à des bons de réduction. Durant toute la période du défi, **les frais d'assurance de leur véhicule seront pris en charge par la MAIF**.

COMMENT SE DÉROULERA L'EXPÉRIENCE ?

La cérémonie d'ouverture du défi aura lieu le 31 mai. Ce jour-là, pour éviter toute tentation durant le mois de défi, les participants confieront leur voiture aux organisateurs. Leur véhicule sera stocké dans un parking sécurisé durant tout le challenge.

Chaque participant recevra son **kit du « Super-Héros »** comprenant notamment les badges d'accès aux différents services de mobilité.

Pendant toute la durée de l'opération, Koolicar sera en lien avec les participants pour les accompagner sur les solutions de transports alternatives et mesurer les impacts sur leurs déplacements quotidiens.

Un mois plus tard, après avoir expérimenté ces nouvelles façons de se déplacer dans leur commune, les « super-héros » pourront choisir de reprendre leur voiture ou, si l'expérience a été concluante, de finalement la revendre et d'adopter leurs nouveaux moyens de transport.

LA MOBILITÉ ALTERNATIVE, MÉCONNUE ET POURTANT À PORTÉE DE... PIEDS !

“ La première édition de l'opération à Bordeaux l'an passé nous a permis de démontrer qu'il est possible de ne pas avoir de véhicule personnel et que cela élimine bien des tracas et des dépenses. Plus de 44% ont choisi à l'issue du défi de se séparer de leur véhicule. D'autres, qui ne pouvaient pas s'en séparer mais qui ont réalisé qu'ils s'en servaient peu, ont choisi de la partager sur Koolicar. Le plus étonnant est que la plupart des participants ont finalement redécouvert la marche à pieds et le vélo ! Nous espérons que cette seconde édition permettra de convaincre de nouveaux Bordelais en les accompagnant dans une transformation de leur mobilité au quotidien. ” explique Stéphane Savouré, Président Fondateur de Koolicar.

Pascal Demurger, directeur Général du Groupe MAIF ajoute :

“ La méconnaissance de l'ensemble des solutions de transport est l'une des raisons principales qui empêche les citoyens de se lancer dans le défi. L'opération #SansMaVoiture permet de tester les solutions de mobilité partagée, à l'heure où les modes de consommation évoluent vers des modèles basés sur l'usage plutôt que sur la propriété. La MAIF accompagne ces mutations en s'inscrivant dans une démarche de développement durable. ”

POUR TENTER L'AVENTURE...

...rendez-vous du 28 avril au 26 mai sur : **www.sansmavoiture.fr**

Les Bordelais propriétaires de voitures qui ne souhaitent pas relever le défi peuvent aussi apporter leur contribution en proposant leur voiture à la location sur le site **www.koolicar.com**

A PROPOS DE KOOLICAR

Fondée par Stéphane Savouré en 2011, Koolicar propose un système d'autopartage entre particuliers permettant de louer une voiture à l'heure. Les conducteurs ont accès aux véhicules des propriétaires en libre-service via leur smartphone, badge ou en échangeant les clés. Afin d'assurer la sérénité et la sécurité des propriétaires comme des locataires, la communauté regroupe des membres de confiance rigoureusement sélectionnés par Koolicar. L'assurance et l'assistance sont prises en charge par le partenaire MAIF. Koolicar propose une réelle alternative à l'usage strictement privé d'un véhicule, permettant aux usagers de faciliter leur mobilité à moindres coûts et aux propriétaires de réduire les frais liés à leur voiture. Cette initiative ambitieuse et écologique a reçu le soutien des pouvoirs publics en étant lauréate du programme des Investissements d'Avenir, soutenu par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie). Pour plus d'informations, aller sur www.koolicar.com

A PROPOS DE LA MAIF

4ème assureur automobiles et 1er assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. « Nous croyons en l'essor d'une société fondée sur la confiance et le faire ensemble, et nous nous engageons résolument au côté des nouveaux acteurs de l'économie collaborative » explique Dominique MAHÉ, PDG du Groupe MAIF. Engagée notamment en faveur des nouvelles mobilités alternatives, la MAIF a ainsi noué un partenariat avec Koolicar dès 2010. La MAIF et Koolicar partagent une vision commune de la voiture et la profonde conviction que les innovations technologiques seront au cœur de la mobilité du futur. www.maif.fr

A PROPOS DE L'ADEME

L'ADEME est l'opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique. Afin de permettre à chacun de progresser dans sa démarche environnementale, l'ADEME met à disposition ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide notamment le développement des véhicules moins consommateurs et moins polluants ; contribue à une organisation plus durable des systèmes de transport et participe à la modification des comportements. C'est dans ce cadre que l'ADEME soutient l'opération Sans Ma Voiture. www.ademe.fr



CONTACT PRESSE KOOLICAR

Agence the messengers

Léa Roos

lea@themessengers.fr

01 40 41 19 67



assureur militant

CONTACTS PRESSE MAIF

Sylvie Le Chevillier

sylvie.le.chevillier@maif.fr

05 49 73 75 60

Garry Menardeau

garry.menardeau@maif.fr

05 49 73 75 86